

MASEVAUX, UNE VILLE HISTORIQUE

L'histoire de la ville de Masevaux se confond avec celle de l'abbaye et de la seigneurie du même nom. À en croire la tradition et la légende, l'origine de Masevaux remonte au VII^e/VIII^e siècle, époque où les rois mérovingiens jettent les premières bases de la féodalité et distribuent des terres en apanage à leurs fidèles serviteurs. C'est ainsi que le prince Adalric ou Etichon, une puissante famille ducale, père de Sainte-Odile, reçoit en fief une grande partie de l'Alsace. À sa mort l'héritage passe à l'un de ses petits fils, le comte Mason qui vient s'établir à l'entrée de la vallée de la Daller. Mason serait donc le neveu de Sainte-Odile, patronne de l'Alsace. Son château et ses dépendances se trouvent au pied du Ringelstein et se prolongent jusqu'aux rives de la Doller. Aujourd'hui encore existe au sommet de l'énorme rocher du Ringelstein, un puits taillé dans le roc.

L'ABBAYE MILLENAIRE DE MASEVAUX

Vers 778, le fils du comte Mason, âgé de 8 ans, se noie dans la Doller. Cet accident frappe à tel point le père qu'il fonde au pied du château une abbaye de bénédictines sous le vocable de Saint-Léger. Il lui affecte tous ses biens et possessions, confiant la garde du corps de son enfant à ces « vertueuses cénobites ». Les mémoires citent les possessions appartenant au monastère, à savoir : la vallée et le bourg de Masevaux, le territoire s'étendait du « Hanenbach » jusqu'à la hauteur appelée le « Kratzen » ainsi qu'une vingtaine de localités environnantes qui par la suite ont été détachées du patrimoine du monastère et converties en fiefs particuliers. L'abbaye est nommée pour la première fois dans un document en 780, *coenobium masunvilare*.

Si au début, les règles monastiques sont celles de saint Benoît, petit à petit, le couvent se transforme en chapitre de dames nobles, sous la direction d'une abbesse portant anneau et crosse et recrutant dans les milieux de la noblesse dans toute l'Alsace du sud, du pays de Bade et de la Suisse. Une particularité masopolitaine : les chanoinesses ne prononcent que deux vœux, celui de l'obéissance et de la chasteté, mais non celui de la pauvreté. Aussi mènent-elles un certain train de vie et œuvrent en grande dame, ayant à leur service des domestiques. L'abbaye connaît une existence mouvementée et ses riches possessions suscitent de la jalousie. La Mère abbesse possède le droit de justice, mais pour l'exercer doit faire appel au seigneur. En d'autres termes, elle est obligée d'accepter la tutelle du seigneur du lieu qui peu à peu s'emploie à la déposséder de ses droits. Les forêts du monastère sont convoitées du XV^e au XVIII^e siècle, avec l'exploitation des mines et l'existence des forges et hauts-fourneaux. Une période sombre est celle de la Guerre des Paysans et de la guerre de Trente Ans.

La dernière abbesse, Xavière de Ferrette-Florimont (1735-1826) installe plus dignement les chanoinesses et donne plus de lustre à l'abbaye. Elle confie un projet gigantesque à François Martin Burger et à Jean-Baptiste Kléber, jeune inspecteur des bâtiments publics du Haut-Rhin et futur général de Napoléon. C'est à ce dernier qu'on doit la remarquable réalisation architecturale de la Cour du Chapitre. En l'espace de cinq ans, de 1785 à 1789, il érige sept maisons canoniales et le pavillon abbatial avec son salon d'été, chef-d'œuvre du néoclassicisme. L'église abbatiale fermait l'enclos et au milieu se dressait la magnifique fontaine des Anges, appelée aussi fontaine de la Vierge aux roses.

La Révolution française met fin à plus de mille années d'existence de l'abbaye de Masevaux. Les chanoinesses prennent le chemin de l'exil. Les biens du monastère sont vendus aux enchères en huit lots, en 1798. Les bâtiments sont attribués à des particuliers. Nicolas Kœchlin, industriel mulhousien se rend acquéreur du pavillon abbatial, de l'orangerie et des jardins, pour y construire au début du XIX^e siècle, une usine textile. Aujourd'hui, les anciennes maisons canoniales de la Cour du Chapitre témoignent encore du passé millénaire de l'abbaye et rappellent le souvenir du célèbre architecte, Jean-Baptiste Kléber.

L'ÉGLISE ABBATIALE SAINT-LÉGER

Le premier sanctuaire construit au VIII^e siècle, n'est qu'une modeste chapelle dédiée à Saint-Jean. Elle s'avère rapidement trop petite et un nouveau sanctuaire dédié à Saint-Léger est bâti dans le style roman. Au milieu du XIV^e siècle, le chœur sera remanié dans le style gothique. L'église abbatiale subira au fil des siècles, de nombreuses transformations et restaurations, avant d'avoir l'aspect d'avant l'incendie du 11 août 1859. En partie détruite, elle sera démolie pour ne garder que le chœur. Ce dernier sera aménagé en tribunal cantonal (en fonction jusqu'à 1950). Le bâtiment abrite aujourd'hui, les bureaux de la Communauté des Communes et les services du Livre Foncier. A l'intérieur sont conservés un magnifique tympan du XIV^e siècle ; des clefs de voûte à l'effigie de saint Léger et du comte Mason ainsi que les boiseries du salon de l'abbesse, réalisées par Jean-Baptiste Kléber, classées à l'inventaire des Monuments historiques.

Pendant la période révolutionnaire, l'église abbatiale a été vendue et achetée par un nommé Joseph Gantier pour le prix de 51 000 livres. Ce n'est qu'en 1806 que la ville de Masevaux a pu la racheter, en échange d'un terrain de 2,5 ha, situé au Grambaeche. Elle est alors devenue église paroissiale, en attendant l'achèvement de la nouvelle église Saint-Martin en 1842.

LA SEIGNEURIE DE MASEVAUX

Comme déjà mentionné, l'abbaye de Masevaux avait hérité de tous les biens du prince Mason et connaît au début une ère prospère. Sa juridiction s'étendait sur toute la vallée. Mais les monastères ne pouvant se défendre eux-mêmes contre les incursions des bandes de toute espèce qui ravageaient leurs biens, ont dû chercher protection auprès des Seigneurs. C'est ainsi que l'abbaye de Masevaux a dû accepter la tutelle des comtes de Montbéliard, puis les comtes de Ferrette. Et, avec l'union de Jeanne de Ferrette avec l'archiduc Albert d'Autriche vers 1340, la seigneurie de Masevaux passe à la Maison d'Autriche, sous la domination des Habsbourg. Pendant trois siècles, Masevaux fera partie de l'Autriche Antérieure avec Ensisheim comme siège de la Régence. La ville est alors gouvernée par des baillis et sous baillis. En 1628, les comtes de Bollwiller obtiennent la seigneurie de Masevaux. Les comtes de Fugger leur succèdent.

Avec le traité de Westphalie, 1648, toutes les possessions alsaciennes des Habsbourg reviennent à la France. Louis XIV autorise la remise de la seigneurie au maréchal Conrad de Rose (1629-1715), d'origine suédoise. Ce dernier délaisse le vieux château du Ringelstein pour un nouvel hôtel au centre ville construit à l'emplacement où s'élève aujourd'hui la monumentale école « Les abeilles ».

Par héritage la seigneurie de Rougemont sera réunie en 1730 à celle de Masevaux. Les deux seigneuries connurent un sort commun, toutefois, la ville de Masevaux reste le centre de l'administration civile et judiciaire. Pendant plus d'un siècle et demi, l'illustre famille de Rosera joue un rôle important en Alsace et en Franche-Comté. Elle s'est éteinte avec la dernière descendante, Sophie-Rose de Rosen, décédée en 1828 à Paris. Elle avait épousé le prince Charles Victor Louis de Broglie qui sera le dernier seigneur de Masevaux et qui finira sur l'échafaud à 37 ans, en 1794. Sophie-Rose de Rosen épouse en secondes nocces le marquis Voyer d'Argenson (1771-1842).

LA VILLE DE MASEVAUX

Devenus héritiers des possessions des Ferrette par le mariage en 1324 de Jeanne, fille d'Ulrich III avec Albert le Sage, les Habsbourg autorisent en 1368, la création d'une ville fortifiée, tout en accordant une aide non négligeable aux bourgeois de Masevaux, les autorisant à percevoir la taxe connue en Alsace sous le nom d'«Umgeld», un droit sur le vin vendu en détail dans les auberges. A la tête de l'administration se trouvent un conseil (Rat) et une justice (Gericht). Le conseil se compose de douze membres élus et de trois membres de droit : le bailli, le sous bailli et le greffier de la ville. La justice comptait également douze membres, élus par le conseil. Tous ces fonctionnaires veillaient au maintien de l'ordre et de la tranquillité et assuraient la marche normale de la vie économique de la cité. La justice tenait ses audiences hebdomadaires.

La ville de Masevaux, grâce à l'activité de ses artisans, constamment accrue par de nouvelles admissions d'étrangers, connaît au XVe et au XVI^e siècle, une aisance et une prospérité de plus en plus grande qui lui permettaient de venir en aide aux archiducs en assumant le paiement de leurs dettes. En compensation, la ville avait acquit le péage de la vallée de Masevaux et jouissait des salines autrichiennes de Hall, en Tyrol. Parmi les bâtiments appartenant à la ville figurent l'hôtel de ville, la scierie communale, la tuilerie communale et les fortifications. Les habitants ont résisté vaillamment contre les Armagnacs en 1444, mais ont pactisé en 1525 avec les Rustauds et ont du supporter de lourdes charges pendant la guerre de Trente Ans.

L'église paroissiale avec son cimetière se trouvait en dehors des murs et avait comme patron, Saint-Martin. Elle était le siège de la corporation des tisserands, de la confrérie Saint-Sébastien et de celle du Rosaire. En 1783, l'évêque de Bâle autorise sa démolition et en même temps la célébration du culte pendant la durée des travaux à l'église de l'hôpital, Saint-Erhard. Cette hôpital-hospice est antérieur au XVe siècle. Richement doté, il donnait non seulement des soins aux malades, mais hébergeait des personnes âgées et infirmes et des voyageurs pauvres. De cet hôpital dépendait une léproserie, dédiée à Saint-Nicolas, située en dehors de la ville.

Le gros de la population vivait de l'artisanat. Dès le XIV^e siècle, la filature et le tissage lui fournissaient ses principaux moyens d'existence. La culture du lin et du chanvre lui procurait les matières premières et les vastes prairies, arrosées par la Doller se prêtaient admirablement au blanchiment naturel des toiles. Les fils, toiles de Masevaux étaient très connus et appréciés et exportés en Suisse, à Bâle, à Strasbourg et dans d'autres villes industrielles. Dès le XVe siècle, l'industrie textile de Masevaux jouissait de la plus haute protection, car les rois et empereurs accordaient à la ville le privilège de châtier sévèrement les étrangers qui volaient du fil et de la toile étalés sur les blanchiments. Il n'est pas étonnant que la corporation des tisserands occupe une place prépondérante. Il existait aussi la corporation des bouchers et des boulangers.

Par ailleurs, le marché hebdomadaire et les foires étaient très fréquentés et attiraient une foule de visiteurs venus de toutes parts. Au XVII^e siècle plusieurs forges et autres usines métallurgiques s'établissent dans la vallée et aux portes même de Masevaux. Il existait dans la vallée des mines d'argent dont le produit alimentait les monnaies autrichiennes en particulier celle de Thann. Après la guerre de Trente Ans, tous les droits et possessions de la Maison d'Autriche en Alsace passent à la couronne de France. L'importance de Masevaux augmente considérablement lorsque par l'union du comté de Rougemont à la seigneurie de Masevaux, la ville devient le chef-lieu administratif et judiciaire des deux terres. Lors de la division de la France en départements, Masevaux devient chef-lieu du canton et est compris dans l'arrondissement de Belfort. Après l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne, en 1871, Masevaux est attribué à l'arrondissement de Thann et perd ses quatre localités francophones : Rougemont, Levai, Petitefontaine et Romagny.

L'industrie textile a pris au XIX^e siècle un essor considérable et a contribué pour une large part au développement de Masevaux et des autres localités. On relève à Masevaux quatre grandes entreprises textiles (filatures et tissages), deux tanneries, une fonderie de fer, une scierie. Le commerce y est florissant et permet aux habitants de s'approvisionner sur place. L'instruction de la jeunesse est assurée par des écoles primaires et des écoles primaires supérieures pour garçons et filles. La ligne de Cernay-Sentheim a été construite en 1869 ; celle de Sentheim-Masevaux en 1881 et celle de Masevaux-Sewen en 1901. La route Joffre qui relie Masevaux à Thann par Bourbach-le-Haut a été construite pendant la guerre 14/18. Dès le 7 août, Masevaux est occupé par les troupes françaises et deviendra jusqu'à l'armistice le siège de l'administration militaire française en Alsace, en somme la capitale de l'Alsace française. Enfin le 25 novembre 1944, une page douloureuse est tournée après quatre années d'occupation allemande. La ville a payé un lourd tribut aux deux guerres mondiales. 150 de ses fils ont trouvé la mort sur les différents champs de bataille.

René Limacher